

ARRÉO

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 FEVRIER 2010
1EME SEANCE**

L'an deux mil dix, le 5 février à 21h00, une assemblée générale ordinaire **ARRÉO** (Association des Résidants de la Résidence l'Épi d'Or) s'est déroulée au 7 allée des Épines à Montigny le Bretonneux.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport financier de l'association.
- Synthèse des réunions du Conseil d'Administration et des ordres du jour.
- Les relations entre l'association et le bailleur, compte rendu de nos rencontres.
- Election d'un nouveau vice-président et conseillers en remplacement des personnes démissionnaires ou ayant déménagé
- Appel à cotisation pour l'année 2010.
- Adhésion à des associations nationales de défense de locataires.
- Doléances et remarques sur nos logements.
- Questions diverses.

Une assemblée générale ordinaire doit se dérouler au moins une fois par an, quatorze membres de l'association étaient présents.

- Le trésorier Dominique RABILLER présente les comptes de l'association :
 - Recettes 27 familles par 10 € : 270 €
 - Dépenses en publications, frais d'actes et fournitures : 105.90 €
 - Frais de banque : 22.12 €
 - Résultat : 141.98 €

A R R E O

- Le président fait un résumé des quatre Conseils d'Administration qui se sont déroulés le 11 mars, le 10 juin, le 30 septembre et le 13 janvier 2010. Selon les statuts le Conseil d'Administration doit se réunir au minimum deux fois par an.
- Le président fait un résumé des deux rencontres dans les locaux de la société ICADE. Les personnes représentant l'association ont contrôlé les factures de charges locatives, celles ci sont conformes et justifiées. Lors de la seconde rencontre, le bailleur nous a promis d'effectuer tous les travaux demandés par l'association, un planning devait nous être envoyé, aujourd'hui à part le remplacement des buses d'évacuation d'eaux usées, un rafistolage des allées extérieures, nous attendons toujours ces travaux. Le bailleur nous confiait vouloir rénover les immeubles, afin d'avoir un taux de remplissage maximum, le propriétaire devait effectuer un audit, depuis nous sommes toujours dans l'attente de leur réponse.
A été résumé notre communication avec les membres de l'association et les locataires, les aides apportées aux personnes dont le bail a été renouvelé, ainsi que la création par Jean Luc TRYOEN du site Internet
L'association dont c'est l'objet se doit d'obtenir satisfaction pour la rénovation des logements.

La mairie de Montigny le 1^{er} juillet a répondu à notre courrier, la police nationale a déployé des effectifs afin de mettre un terme aux actes de vandalisme que nous avons connus dans le quartier des prés.

- Suite aux démissions de Didier DORAY (trésorier adjoint), de Guy COLLEAU (conseiller bâtiment 9) et au départ de Gilles KOSINA (vice président), les postes vacants ont été présentés mais non pourvus faute de candidat.
- Les membres de l'assemblée ont décidé à l'unanimité de fixer la prochaine cotisation à 15€.
- L'association adhérera à une association de défense des consommateurs, l'UFC que choisir a été préférée par les membres de l'assemblée.
- Une liste de doléances sur les problèmes de logement a été établie. Des questions diverses ont été posées.

La séance a été levée à 22 H 30.

Le Président,

La secrétaire,

Thierry PRIEUR

Danielle DELOLM de LALAUBIE

P. J. : Une feuille de présence émargée par les membres du Conseil d'Administration présents.